

NEWSLETTER DU CHANVRE N°15 : JUIN 2022 (SPÉCIALE CONGRÈS ALL HEMP)



Cette newsletter N°15 fait écho au congrès **All Hemp**, événement autour du chanvre organisé en France les 30 et 31 mai derniers par InterChanvre, un congrès **sous le signe d'une économie décarbonée** à tous les niveaux. « Ce 2e congrès a réuni 820 participants en présentiel ou connecté, a souligné Franck Barbier, président de l'interprofession du chanvre. C'est une vraie réussite ! »

Retour sur les moments forts de cette journée.

LES HOMMES DE LA FILIÈRE

Guillaume Gontard, architecte et sénateur, fervent défenseur du chanvre



« Je suis heureux d'accueillir le congrès d'InterChanvre au Sénat, soulignait Guillaume Gontard, architecte et sénateur, président du groupe Écologie, Solidarité et Territoires, en introduction. En tant qu'écologiste, j'ai toujours défendu cette culture historique. Nous connaissons tout son potentiel pour se nourrir, se loger, produire du papier, des bioplastiques, des cosmétiques, voire soulager certaines douleurs. Le chanvre constitue également un atout majeur pour la transition écologique car c'est une plante qui a besoin de peu d'intrants, peu d'eau et qui stocke le carbone autant que la forêt. Son seul défaut est sa réputation liée au cannabis.

Avant d'être sénateur, je suis avant tout architecte et sensible à l'impact environnemental de la construction, à la nécessité d'utiliser des matériaux plus locaux. Élu au Sénat en 2017, je me suis intéressé au chanvre suite à une mission d'information sur l'herboristerie conduite par un collègue sénateur qui avait fait remonter beaucoup de blocages quant au développement du chanvre. Nous nous sommes emparés de cette question et avons rencontré InterChanvre. L'Assemblée nationale a ensuite pris le dossier via une mission d'information sur tous les usages du chanvre pour laquelle l'interprofession du chanvre a été auditionnée plusieurs fois.

Le groupe Écologie, Solidarité et Territoires vient de rédiger une proposition de résolution pour pointer toutes ces problèmes réglementaires concernant les différents usages du chanvre (CBD, construction, bio-plastique...) car, pour pouvoir développer cette production et tous ses débouchés, la filière a surtout besoin de visibilité avec un cadre législatif clair. »

SUR LE TERRAIN

COMMENT AUGMENTER LA PRODUCTION DE CHANVRE ?



« Le chanvre en France, c'est 21 700 HA aujourd'hui, rappelle **Stéphane Borderieux, président de la FNPC** (Fédération nationale des producteurs de chanvre). Revenir à 200 000 HA (0,6 % de la SAU) comme en 1830 n'est pas utopique à condition de lever un certain nombre de verrous techniques, économiques et réglementaires pour que l'amont agricole puisse développer cette culture. Or, nous craignons que les producteurs s'éloignent de cette culture de moins en moins rentable en raison de la forte hausse des coûts de production (engrais, matériel...) depuis 2021. »

Mieux rémunérer les producteurs

« Il est indispensable d'augmenter les prix payés aux producteurs avec des contrats pluriannuels pour rassurer l'industrie de 2e et 3e transformation sur la qualité et les volumes de production. Il faut également améliorer le développement des outils de récolte et sélectionner des variétés adaptées aux nouveaux marchés émergents à plus forte valeur ajoutée (marché des molécules, alimentation humaine, cannabis médical...). » C'est le rôle d'Hemp-it (coopérative des producteurs de semences de chanvre), premier opérateur européen. La France est premier exportateur mondial de semences grâce à un vrai savoir-faire reconnu. 13 à 15 % de son chiffre d'affaires (3,3 milliards d'euros) est investi dans l'innovation variétale.

Valoriser le rôle de décarbonation du chanvre

« Le premier défi d'une culture de diversification comme le chanvre est de repenser le développement de la filière par rapport au changement climatique : en quoi le chanvre peut concourir à réduire la consommation globale française en énergie fossile ? souligne **Christian Huyghe, directeur scientifique de l'Inrae**. L'agriculture française représente 3 % du PIB mais 20 % des émissions de gaz à effet de serre, tout comme l'ensemble résidentiel et tertiaire (via le chauffage et la climatisation). Le chanvre a un rôle énorme à jouer pour réduire les émissions de ces deux secteurs, d'autant plus que sa production permet aussi de capter du carbone contrairement aux autres matériaux isolants non biosourcés par exemple.

Pour être encore plus vertueux, il faudrait implanter dans la culture un couvert végétal qui fournisse les quantités d'azote importantes nécessaires au chanvre. Enfin, il faut faire évoluer le cadre réglementaire : le chanvre doit avoir toute sa place dans la planification écologique. »

« Il faut ramener la valeur ajoutée de tous les produits à base de chanvre jusqu'aux producteurs, conclut **Franck Barbier, Président d'InterChanvre**, et notamment sa capacité de stockage du carbone : 15 t de CO₂/ha, soit autant que la forêt, mais en cinq mois de culture seulement et dès la première année d'implantation ».

LES DÉBOUCHÉS

CONSTRUCTION : COMMENT RÉPONDRE À LA RE2020 ?



Contraindre à décarboner la construction grâce aux matériaux biosourcés

Pour le secteur du bâtiment, le chanvre permet de proposer un produit en circuit court qui apporte un grand confort de vie : excellente isolation par rapport à la chaleur ou au froid extérieurs avec 70 % d'économie de chauffage selon l'étude du CEREMA, résistance au feu (classement EI 240 soit 4h de résistance), recyclable en fin de vie. « Nos objectifs sont de trouver des alternatives aux ressources non renouvelables (comme le sable) qui s'épuisent, de maximiser les circuits courts pour limiter les émissions de carbone, d'offrir une qualité de vie aux habitants, de maîtriser les coûts de construction et de soutenir les filières, précise **Fabien Guisseau de Grand Paris Aménagement, premier aménageur d'Ile-de-France**. Le chanvre comme matériau de construction répond à peu près à tous ces objectifs. Pour augmenter la part des matériaux biosourcés dans les constructions, nous allons réécrire les cahiers des charges imposés aux constructeurs à qui nous cédon des terrains. Pour cela, nous avons besoin de savoir quelle part la filière chanvre peut prendre dans cette augmentation de l'utilisation des matériaux biosourcé. »

Sensibiliser et former les acteurs

« La rénovation énergétique est un enjeu majeur pour les architectes, rappelle **Yolaine Paufichet, conseillère nationale de l'Ordre des architectes**. La construction en chanvre a de sérieux atouts pour y répondre grâce à ses qualités d'isolant. En Île-de-France, un comité de liaison des matériaux biosourcés a été initié au conseil régional de l'ordre des architectes pour soutenir ces matériaux biosourcés via la sensibilisation des acteurs de la construction. Huit propositions ont été faites à l'échelle locale (soutien à l'installation des unités de production et de transformation, ajout de critères d'éco-conditionnalité dans les aides publiques, identification de la cartographie des ressources régionales) et nationale (création d'un seuil minimal de stockage du carbone, révision des critères du Label Bâtiment biosourcé, création d'un dispositif de fiscalité verte au bénéfice des entreprises vertueuses et d'un bâti-score pour valoriser l'effet des matériaux sur la santé).

Développer ce mode constructif passe aussi par la formation dans les établissements secondaires, les écoles d'architecture, et bien sûr les entreprises du secteur, un défi important. »

Préfabriquer les murs en béton de chanvre

« Pour pouvoir saisir ce marché en plein développement, la préfabrication en atelier des murs en béton de chanvre avec une ossature bois permet de solutionner le problème du temps de séchage sur chantier », explique **Arthur Cordelier, directeur de Wall'up préfabriqué**. Le futur de la construction en chanvre passera par la production hors site (pour le confort des salariés et une construction en toute saison) et par des produits modulables pour optimiser les coûts. En savoir plus sur Wall'up : [newsletter N°8](#) (Rubrique Les Débouchés/Construction/Deux trophées régionaux de la bioéconomie)

PLASTURGIE : QUELS GAINS ENVIRONNEMENTAUX GRÂCE À LA PLASTURGIE ?



Déjà 100 000 t de CO₂ économisées

« Depuis cinq ans, des véhicules circulent avec un biocomposite plastique (fibres naturelles du chanvre combinées à un thermoplastique) à l'intérieur de l'habitacle, plus léger que les matériaux habituellement utilisés, précise **Pierre Demortain, directeur d'APM**, entreprise créée par Faurecia (technologie automobile) et Interval (chanvrière). 14 millions de véhicules (17 modèles) déjà en circulation en bénéficient, ce qui a évité l'utilisation de 6 500 t de ressources non renouvelables et l'émission de 100 000 t de CO₂ grâce à l'allègement des véhicules (gain de poids pour les pièces avec chanvre allant jusqu'à 25 %). » Aujourd'hui, grâce au plastique recyclé et au chanvre en charge dans la composition, la matière première est passive.

Convaincre au-delà du secteur automobile

On peut donc produire des plastiques vertueux ! « C'est sur cet aspect que nous communiquons auprès de nos clients pour les convaincre d'utiliser ces bioplastiques à base de chanvre. » Pour intéresser d'autres secteurs que celui de l'automobile, APM propose un composé contenant 60 % de chanvre facilement utilisable dans les chaînes de production sans modifications de process. Pourquoi l'utilisation de ce bioplastique ne se développe plus vite ? « Nous faisons face à une résistance au changement. Mais BMW vient de réaliser un spot publicitaire en expliquant que le chanvre est la biomasse qui capture le plus de CO₂. Cela va nous aider à convaincre d'autres utilisateurs. »

Prouver les atouts environnementaux des bioplastiques

« Dans le secteur de la plasturgie, il n'existe pas de normes, ni de labels pour les produits biosourcés contrairement à celui de la construction, souligne **Pierre Bono, directeur de FRD**. Il faut prouver le caractère biosourcé des bioplastiques et l'assertion environnementale. Le bâtiment a 10 ans d'avance sur la filière plasturgie avec les Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) et les ACV obligatoires. APM a cependant réussi à démontrer la recyclabilité de ces composés et leur compatibilité avec les filières de fin de vie des polymères. Le gros enjeu maintenant est de continuer à pouvoir mettre en avant le stockage du carbone réalisé par le chanvre. Or il semblerait qu'au niveau européen, la réglementation veuille supprimer cet atout du calcul de l'ACV ! »

TEXTILE : QUELS DÉBOUCHÉS POSSIBLES POUR LE CHANVRE ?



Un avenir aussi prometteur que pour le lin

« Le chanvre, comme le lin, peut constituer une réponse aux aspirations sociétales et à l'engagement croissant des marques de mode premium et luxe en matière de développement durable, estime **Marie-Emmanuelle Belzung, déléguée générale de la Confédération Européenne Lin et Chanvre (CELC)**. On prédit au chanvre une trajectoire de développement identique à celle du lin. Les gains sont réels mais il faut le prouver aux grandes marques et les rassurer. » La première ACV a été déterminée récemment : la fibre de chanvre a un impact sur le changement climatique 3 à 10 fois inférieur aux autres fibres textiles (voir [la newsletter InterChanvre N°14](#) Rubrique textile). « Cette ACV reprend les critères du PEF », précise **Denis Druon, président de The Flax Compagny**. « L'habillement est la 2e cause de pollution mondiale, explique **Pascal Morteiro, directeur de La Chanvrière**, coopérative impliquée dans le chanvre textile. Pour répondre à la croissance importante de la population mondiale (+ 3,5 milliards d'habitants dans 15 ans), à celle encore plus importante du besoin en fibres et aux défis environnementaux, le chanvre, le lin et d'autres fibres ont un grand avenir. Nous devons être présents sur ce marché. »

De grandes marques s'y intéressent

Levis lance un jean en chanvre, il veut sortir du tout coton, cherche à diversifier ses matières premières. C'est un signe fort. A la recherche de matières premières locales et durables (car le prix des matières premières traditionnelles, du transport et de la main-d'œuvre étrangère explose), le Slip Français a également lancé un boxer et un polo avec 30 % de chanvre français. En conclusion, la fibre de chanvre est dotée d'une très haute performance écologique, est testée et approuvée. Mais la durabilité à un prix qu'il faut payer à sa juste valeur pour rémunérer les producteurs de chanvre. Le chanvre doit donc viser les produits à valeur ajoutée (milieu ou haut de gamme) pour se développer dans le secteur du textile.

ALIMENTATION : QUELS SONT LES INTÉRÊTS DU CHÈNEVIS FRANÇAIS POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ?

Un super-aliment plaisir

La graine de chanvre (appelée aussi chènevis) représente 11 % du poids total de la plante. « Ses atouts : sa teneur en protéines (24 % de la graine entière, 30 % de la graine décortiquée et 50 % de la graine déshuilée), la présence des 8 acides aminés essentiels, son ratio oméga 6/oméga 3 (environ 4) très proche des recommandations du PPNS, un profil très complet en micronutriments et l'absence d'allergènes contrairement à d'autres protéines végétales », souligne **Camille Berrocal de NutriMarketing**. « Le chanvre est non seulement un super-aliment mais en même temps, un aliment plaisir, ce qui est rare », complète **Christophe Latouche fondateur de L'Chanvre** qui développe des produits alimentaires à base de chanvre depuis 20 ans.

Faire changer les habitudes du consommateur

Comme pour les autres débouchés du chanvre, le problème est de convaincre les consommateurs de manger du chanvre, c'est-à-dire de changer leurs habitudes. « Pour y parvenir, nous travaillons le chènevis pour proposer des produits faciles à utiliser dans des recettes rapides à réaliser », explique Christophe Latouche. InterChanvre a également élaboré des menus pour les cantines scolaires et d'Épahd ainsi qu'un livre de recettes accessibles sur le site de l'association ([Lien](#)).

LES MOLÉCULES DU CHANVRE : UN NOUVEAU DÉBOUCHÉ PROMETTEUR ?



50 % de compléments alimentaires

L'extraction des molécules de la fleur de chanvre permet d'obtenir de nombreux composés, principalement des cannabinoïdes (dont le CBD) et des terpènes. Depuis deux ans, InterChanvre conduit des actions pour accompagner l'évolution du cadre réglementaire qui interdisait (jusqu'à l'arrêté du 31 décembre 2021) d'utiliser les fleurs et les feuilles du chanvre. « Tout reste à créer ou presque sur le marché du CBD et des cannabinoïdes, estime **Grégory Dubourg, directeur de Nutrikéo et membre fondateur de l'Union des Industriels pour la Valorisation des Extraits de Chanvre (UIVEC)**. 50 % de ce futur marché serait occupé par des compléments alimentaires pour ses propriétés relaxantes, anti-inflammatoires et anti-douleur, sevrage tabagique et récupération musculaire. »

À aborder avec prudence

« Nous sommes attentifs à ce marché qui constitue une nouvelle opportunité de production, souligne **Olivier Joreau, président de l'Union des Transformateurs de Chanvre (UTC)**. Mais nous restons prudents. D'après des premiers essais, il semble que la quantité de molécules ne soit pas assez importante en conduite de plein champ avec le chanvre industriel classique pour rentabiliser l'extraction. La conduite culturale semble a priori différente selon le débouché visé. Cela passera vraisemblablement aussi par de nouvelles variétés. Il faudra également s'assurer que c'est un plus pour le producteur de chanvre. Un comité scientifique (Inrae, Terres Inovia, Iteipmai, Hemp-it ADN, FRD, Plantik Biosciences et Leaf) a été créé par InterChanvre pour accompagner ce développement.»

Également sous forme de médicament

« L'usage médical des molécules du chanvre devrait être légalisé en mars 2023, précise **Frantz Deschamps, président de Santé France Cannabis**, structure créée en juin 2021 avec le soutien d'InterChanvre. Actuellement, 2 000 patients sont en expérimentation. Ça sera un médicament prescrit par un médecin et délivré en pharmacie. Il faut démarrer de façon urgente des travaux de recherche pour produire à terme ces médicaments. Il reste cependant encore un certain nombre de freins à lever, notamment réglementaires, pour que ce marché puisse voir le jour en France. »

ECONOMIE



LA FRANCE, 3E PRODUCTEUR MONDIAL DE CHANVRE

Au niveau mondial, la Chine est la première zone de production de chanvre avec 65 000 ha, surfaces en légère baisse entre 2020 et 2021, vraisemblablement en raison de la crise sanitaire et parce que le pays mise principalement sur le débouché textile. Avec 54 500 ha, l'Europe constitue le deuxième pôle de production avec la particularité de développer tous les débouchés. Le continent nord-américain (Canada et USA) produit 51 000 ha, surfaces également en baisse pour les mêmes raisons qu'en Chine, à savoir un seul débouché (le CBD). Ces deux pays producteurs cherchent maintenant à diversifier les usages du chanvre. La Russie produit 13 000 HA avec des surfaces en hausse.

L'Union Européenne a perdu 8 % de surface en 2020 comparé à 2019 mais la dynamique reste toujours très importante grâce au développement de multiples débouchés. Le chanvre est cultivé dans de nombreux de pays. Mais les plus actifs en termes de développement de surfaces sont surtout ceux qui diversifient les débouchés (France, Allemagne, Estonie, Croatie...).

Avec 21 700 HA en 2022 pour 1 500 producteurs, **la France** est le premier producteur européen (37 % des surfaces européennes) et troisième au niveau mondial. Les surfaces ont été multipliées par cinq en 30 ans grâce au développement des expertises dans de nombreux débouchés. Le pays compte six chanvrières historiques, dont deux vont tripler leur capacité de transformation ; trois autres sont en cours de construction (en Atlantique, Isère et Occitanie), prouvant la dynamique de la filière française.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

COMMENT LE CHANVRE PEUT-IL S'INTÉGRER DANS LES POLITIQUES EUROPÉENNES ?



« Le **Pacte Vert** a fixé des objectifs à long terme pour atteindre la neutralité carbone en 2050 avec une réduction de 35 % des émissions de gaz à effet de serre en 2035, rappelle **Irène Tolleret, députée européenne**, siégeant notamment à la Commission Agriculture. La **stratégie Farm to Fork** définit ce que l'agriculture européenne et l'alimentation vont mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Elle contient **27 textes législatifs** dont un certain nombre dans lesquels le chanvre peut s'inscrire complètement. »

C'est déjà le cas pour les textes sur **la réduction des pesticides** (le chanvre n'en utilise pas) et **le stockage du carbone** (15 t de CO₂/ha/an comme la forêt). « Nous travaillons en ce moment sur un nouveau modèle économique pour rémunérer cet atout carbone et apporter un revenu supplémentaire aux agriculteurs. Une législation spécifique sera également présentée en 2023

pour augmenter la teneur en carbone des sols des terres agricoles. »

L'Europe devra également atteindre **20 % de terre en agriculture biologique** d'ici 2030. « Objectif difficilement atteignable en raison du prix des aliments bio pour le consommateur dans un contexte inflationniste. Il faudra donc certainement compter sur des cultures hors certification bio, non utilisatrices de phytos pour y parvenir. Le chanvre peut être un énorme atout. »

Dans le cadre de la **réforme de la Pac** (qui doit aussi contribuer aux objectifs du Pacte Vert), 15 pays (dont la France) ont intégré le chanvre dans leur **Plan Stratégique National**. Cette culture va donc continuer à bénéficier des aides couplées qui s'ajoutent aux aides découplées.

Côté alimentation, un texte européen est prévu pour 2023 sur la **durabilité des systèmes alimentaires**. Le chanvre devrait s'y inscrire sans problème.

En dehors de l'agriculture et de l'alimentation, l'Union Européenne devrait ouvrir la voie à l'utilisation en **cosmétique** des molécules issues du chanvre, aujourd'hui interdites, via une modification de la réglementation.

« Pour conclure, je peux vous dire que je ne suis pas la seule eurodéputée à soutenir le chanvre. Il y a un large soutien politique du Parlement européen pour votre secteur. »

2E JOURNÉE DU CONGRÈS ALL HEMP

Après cette première journée très riche et ouverte à tous, les professionnels de la construction, de l'alimentation et des molécules ont pu approfondir l'usage du chanvre dans ces débouchés traités lors d'événements distincts en simultané. Ces journées organisées en partenariat avec l'ordre des architectes d'Ile-de-France et l'UIVEC (Union des Industriels pour la Valorisation des Extraits de Chanvre) ont permis de créer des espaces de dialogue pour approfondir les sujets. D'après l'enquête réalisée auprès de chaque participant, 58% de ceux assistant à la journée Alimentation pensent utiliser le chènevis par la suite et 42% vont l'étudier. Pour la journée Construction, ils sont respectivement de 27 % et 73 %.

REVUE DE PRESSE

PREMIÈRES RETOMBÉES PRESSE DU CONGRÈS

1er juin Newsletter de la France Agricole : améliorer la marge des producteurs de chanvre

[Lien](#)

4 juin CDURABLE.info : Miser sur le chanvre pour une économie décarbonée : succès du congrès All hemp 2022

[Lien](#)

AGENDA

A VENIR

15 septembre : Colloque FRD (InterChanvre est partenaire)

13 octobre : Intervention sur le Chanvre par InterChanvre au salon MEDAGRI

ÇA S'EST PASSÉ

2 juin : Intervention lors d'une audition au Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) [Lien](#)

3 juin : Inauguration d'Hemp It adn

14 juin : La journée LCBio avec visite de Safilin

15 juin : Assemblée Générale de Construire en Chanvre à Paris. Le nouveau Président est désormais Philippe Lamarque.

21 et 22 juin : Colloque EIHA à Bruxelles avec 2 interventions de Construire en Chanvre et de Cavac Biomatériaux

28 juin : 2e rencontre du Pôle européen du Chanvre à Troyes
28 juin : Salon AMIF : signature de l'accord de partenariat des matériaux biosourcés
1er juillet : 1 an de Wall'up préfabrication à Aulnoy
2 juillet : Inauguration de Le Costil réalisé par Anatomie Architecture
4 juillet : Soirée bio et géo sourcés à l'ordre des architectes d'IdF
7 juillet : Festival Can IA, l'agence de Quentin Pichon et ses associés
7 et 8 juillet : Les 24h du Pole IAR (désormais B4C bioeconomy for change)
13 mai au 13 Juillet 2022 : Biennale d'architecture et de paysage d'Ile-de-France

© photos de cette newsletter par le photographe Alain Goulard